

SÉANCE DU 25 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit le 25 mai, le Conseil Municipal de Pouillé dûment convoqué s'est réuni à 20H30 en session ordinaire sous la présidence de M. MAZOUÉ Dominique, Maire.

Date de convocation : 17 mai 2018

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : MAZOUÉ Dominique - BRECHOIRE Dominique - CLEMENCEAU Marie-France - CRAIPEAU Pascal - BRELET Alain - DUMARCHÉ Daniel - BOUHIER Valentin - SAMAR Robert - MARTIN Xavier - BARCQ Martial

Excusés : GUÉRARD Jean-Luc - CHAUVEAU Franck - GROSSIAS Emmanuelle - BERTIN Aurélie

Absents : LEROUX Robert

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Mr BRELET Alain.

De nombreux sujets ont été remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal :

- Travaux neufs d'éclairage à la salle Les Martinières
- Travaux neufs d'éclairage Chemin des Penottes
- Désignation d'un délégué à la protection des données personnelles.

1/ MODIFICATION DU COMPLÉMENT DE DOSSIER AU TITRE DES « AMENDES DE POLICE 2018 »

Monsieur le Maire présente le nouvel estimatif émis par le Département. Ce nouveau tableau inclut les 2 coussins berlinois à poser devant l'école publique et représente un montant de 19 115 € HT au lieu de 19 380 € HT auparavant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- donne son accord pour rajouter au dossier « Amendes de police 2018 » les travaux relatifs à la mise en PMR des trottoirs allant de l'école publique (n°23 Route de L'Hermenault) au carrefour avec la RD 148, ainsi que la mise en place de coussins berlinois pour un montant de **19 115 € HT**
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile au lancement des travaux
- autorise Monsieur le Maire à demander au conseil départemental au titre des amendes de police 2018 un complément de dossier.

QUESTIONS DIVERSES

◇ 14 juillet

◇ Rentrée 2018 : l'inspection académique nous redemande nos effectifs actualisés pour la rentrée 2018-2019. Ce serait 103 élèves accueillis sur le RPI.